

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1. Identificateur du produit**

SDS # BIO-020-EU-FR
Code du produit 7060
Nom du produit Campylobacter

Contient Phosphoric Acid

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et des utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Pour la recherche ou l'utilisation diagnostique in vitro seulement

Utilisations déconseillées Ne pas utiliser sur ou chez l'homme

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fournisseur**

Biomerica
17571 Von Karman Avenue
Irvine, CA 92614, USA

Pour plus d'informations, contacter

Point de contact Biomerica: (949) 645-2111
Email Address bmra@biomerica.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence (24 heures) INFOTRAC 1-352-323-3500 (International) par 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4 - (H302)
Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4 - (H312)
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brou illards)	Catégorie 4 - (H332)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit
Contient Phosphoric Acid



Mention d'avertissement
Attention

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H332 - Nocif par inhalation

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P361 + P364 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne PAS faire vomir

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

2.3. Autres dangers

Les contrôles sont formulés avec une base de tampon ou de déchets animaux (matières fécales) . Tous les produits de sérum bovin utilisés sont issus d'animaux d'origine américaine , traités USDA installations autorisées Wash Buffer , Sérum Diluant et contrôles dans les kits sont formulés avec thimérosal comme conservateur. Éviter tout contact avec la solution d'arrêt contenant de l'acide phosphorique , un irritant pour la peau et les muqueuses. En cas de contact avec l'un de ces réactifs , laver abondamment avec de l'eau .

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2 MÉLANGES**

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Phosphoric Acid	Present	7664-38-2	5	Skin Corr. 1B (H314)	Indéterminé(e)(s)
Thimerosal	Present	54-64-8	0.5	Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 1 (H310) Acute Tox. 2 (H330) STOT RE 2 (H373) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	Indéterminé(e)(s)

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS**4.1. Description des mesures de premiers soins****Conseils généraux**

Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.

Contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoisson ou un médecin.

Contact cutané

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appelez un centre anti-poisson ou un médecin si vous vous sentez mal. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appelez un centre anti-poison ou un médecin si vous vous sentez mal.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appelez un centre anti-poison ou un médecin si vous vous sentez mal.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes Toxique par contact cutané. Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial nécessaire

Notes au médecin Traiter les symptômes.

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction déconseillés

Indéterminé(e)(s).

5.2. Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

5.3. Conseils pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Pour les intervenants d'urgence

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions environnementales

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Placer dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manipulation sécuritaire

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé et conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef.

7.3. Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)

Utilisation(s) particulière(s)

Pour la recherche ou l'utilisation diagnostique in vitro seulement.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Phosphoric Acid 7664-38-2	TWA 1 mg/m ³ STEL 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 0.2 ppm TWA: 1 mg/m ³ STEL: 0.5 ppm STEL: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Phosphoric Acid 7664-38-2	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³	STEL: 3 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³
Thimerosal 54-64-8	-	-	-	-	TWA: 0.05 mg/m ³ Skin
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Phosphoric Acid 7664-38-2	STEL 2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³
Thimerosal 54-64-8	Skin STEL 0.1 mg/m ³ TWA: 0.01 mg/m ³	Skin TWA: 0.01 mg/m ³	-	TWA: 0.02 mg/m ³ STEL: 0.06 mg/m ³	-

8.2. Contrôles d'exposition

Contrôles techniques

Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Rince-oeils. Douches.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Éviter le contact avec les yeux.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection adaptés.
Protection respiratoire	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Indéterminé(e)(s)	Odeur	Indéterminé(e)(s)
Aspect	Indéterminé(e)(s)	Seuil olfactif	Indéterminé(e)(s)
Couleur	Indéterminé(e)(s)		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Indéterminé(e)(s)	
Point de fusion/point de congélation	Indéterminé(e)(s)	
Point d'ébullition/Plage d'ébullition	Indéterminé(e)(s)	
Point d'éclair	Indéterminé(e)(s)	
Taux d'évaporation	Indéterminé(e)(s)	
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé(e)(s)	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité	Indéterminé(e)(s)	
Limite inférieure d'inflammabilité	Indéterminé(e)(s)	
Pression de vapeur	Indéterminé(e)(s)	
Densité de vapeur	Indéterminé(e)(s)	
Densité relative	Indéterminé(e)(s)	
Hydrosolubilité	Indéterminé(e)(s)	
Solubilité(s)	Indéterminé(e)(s)	
Coefficient de partage	Indéterminé(e)(s)	
La température d'auto-inflammation	Indéterminé(e)(s)	
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)	
Viscosité cinématique	Indéterminé(e)(s)	
Viscosité dynamique	Indéterminé(e)(s)	
Propriétés explosives	Indéterminé(e)(s)	
Propriétés comburantes	Indéterminé(e)(s)	

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matériaux incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Informations sur le produit**

Inhalation	Nocif par inhalation.
Contact oculaire	Éviter le contact avec les yeux.
Contact cutané	Nocif par contact cutané.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	970.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	982.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	2.99 mg/L

Toxicité aiguë inconnue

7.836% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

le mélange contient 2.836 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.

le mélange contient 2.836 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.

le mélange contient 7.836 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz).

le mélange contient 7.836 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).

le mélange contient 2.836 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards).

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Phosphoric Acid	= 1530 mg/kg (Rat)	= 2740 mg/kg (Rabbit)	> 850 mg/m ³ (Rat) 1 h
Thimerosal	= 75 mg/kg (Rat)		
4-Aminoantipyrine	= 1700 mg/kg (Rat)		

Corrosion/irritation cutanée Non classé.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non classé.**Sensibilisation** Non classé.**Mutagénicité sur les cellules germinales** Non classé.**Cancérogénicité** Non classé.**Toxicité pour la reproduction** Non classé.**STOT - exposition unique** Non classé.**STOT - exposition répétée** Non classé.**Danger par aspiration** Non classé.

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Phosphoric Acid		3 - 3.5: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50	4.6: 12 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Indéterminé(e)(s).

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Indéterminé(e)(s).

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Indéterminé(e)(s).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indéterminé(e)(s).

12.6. Autres effets indésirables

Indéterminé(e)(s).

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Waste Treatment Methods

Waste from Residues / Unused Products

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés

Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 1 No ONU	ADR, ET, IMDG, IATA - néant
14.2 2 Nom d'expédition correct	ADR, ET, IMDG, IATA - néant
14.3 3 Classe (s) de danger de transport	ADR, ET, IMDG, IATA - néant
14.4 4 Groupe d'emballage	ADR, ET, IMDG, IATA - néant
14.5 5 Dangers environnementaux	N'est pas applicable N'est pas applicable
14.6 6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N'est pas applicable
14.7 7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations / lois sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Inventaires internationaux

Component	TSCA	DSL/NDSL	EINECS/ELINCS	PICCS	ENCS	IECSC	AICS (Australie)	KECL
Phosphoric Acid 7664-38-2 (5)	X	X	X	X	Present	X	X	Present
Thimerosal 54-64-8 (0.5)	X	X	X	X	-	X	X	Present

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance / mélange par le fournisseur.

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H330 - Mortel par inhalation

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Procédure de classification

Méthode de calcul

Date d'émission : 21-juin-2016

Date de révision : 21-déc.-2017

Remarque sur la révision: Mise à jour réglementaire.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité